

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

5 CENT.
LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyons.	Rhône.	Dépt.
Un an	18 »	24 »	30 »
Six mois . . .	9 »	12 »	15 »
Trois mois . .	4 50	6 »	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEZOLYER et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires;
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRINAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 5 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Les Souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 mai, sont priés de le renouveler, sans retard, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans la réception de leur journal.

Lyon, 31 mai.

Du calme, de la patience, de l'union, du calme encore ! — mais, c'est l'Océan sans vagues et sans brise ; c'est un ciel mort, pesant ; c'est la forêt où pas une feuille suspendue n'ose trembler ; c'est la mort des idées sublimes et révolutionnaires ; c'est le désespoir dans l'avenir !

Vous avez recommandé au Peuple le calme et la patience ; voyez, comme il vous a bien écouté, comme il a été docile à votre quotidienne voix ! Eh bien, maintenant, il attend, il attendait hier, il attendra encore demain ! Mais il attendra sans force, sans courage, car vous l'avez énervé ; il attendra comme un nègre brisé de fatigue et d'ennui attend la réalisation d'un rêve flatteur, rêve qu'il se crée lui-même pour se soustraire à la poignante déception que ses libérateurs laissent tomber à ses pieds.

Lorsque Paris démolissait ses formidables barricades de Juin, que les prisons, les caves des Taileries se remplissaient de débris épargnés par la mitraille ; vous nous disiez : Du calme ! Et nous avons attendu en versant en silence quelques larmes sur ces tombeaux vivants, nous avons attendu le jour de la justice !

Lorsque les conseils de guerre, cours prévôtales de Cavain, envoyaient nos frères sur les pontons, dans les bagnes, à l'échafaud, vous nous avez crié : Du calme ! et nous avons détourné les yeux de ces horribles spectacles.

Lorsqu'un préfet, avare de sa place, menteur comme ses patrons, vint, en échange d'une promesse, demander aux Lyonnais les armes que la patrie leur avait confiées, vous nous avez crié dans vos feuilles, dans les clubs, sur les places publiques : « Citoyens, du calme, rendez vos canons, vos fusils ; le suffrage universel vous le commande ; rendez, rendez !... Que vous importe ? N'avez-vous pas un bulletin plus juste qu'une carabine, plus meurtrier qu'une balle ? Rendez vos armes, et du calme, du calme !... Et nous avons tout rendu, sans conserver un seul tire-balle.

Lorsque la police envahissait les clubs, lorsqu'un parquet les faisait fermer et lançait des mandats d'arrêt contre les membres qui avaient le courage de protester au moins, c'était encore du calme qu'il vous fallait ! Eh bien, vous en avez eu du calme, et du bien silencieux, même.

Et Rome et ses Brutus, ses barricades, ses citoyens soldats, ses vieillards menant leurs petits-fils au feu, ses fem-

mes oubliant qu'elles sont belles pour aller amonceler des pavés, oubliant qu'elles sont riches pour aller panser des plaies sanglantes ; nos soldats faits prisonniers au cri de vive la République, et rendus à la même acclamation ! Tout cela nous serrait le cœur, faisait bondir notre âme, et lorsque, tremblants d'indignation, les poings serrés, l'œil en feu, nos têtes s'échauffaient d'un saint enthousiasme, une voix murmurait à nos oreilles : du calme ! patience ! du calme !... Allons, du calme, ayons-nous répété. Et les caissons, les canons continuaient de roaler sur la route du midi.

Lorsque vous nous montriez en plein jour les ficelles du pantin gouvernemental, que nous apercevions les mains qui les tiraient ; la trahison était éventée, elle apparaissait presque à nu ; vous nous disiez encore votre éternelle maxime : Calme !

Eh bien, en voilà du calme, en voulez-vous plus encore, du calme ! du calme ! Oh le maudit mot, précurseur de la mort de la pensée ; c'est un sommeil, et pendant que nous dormons nos ennemis veillent. Ils font des lois, ils écornent la Constitution. Qu'ils doivent rire, ces hommes impudents, devant notre inertie, notre calme !

Mais le suffrage universel n'est-il pas là ? nous criez-vous sans cesse.

Oui, le suffrage universel est bien écrit à la tête de la révolution, mais il est né des armes, il doit être conservé et élevé par sa mère. Qu'une main sacrilège vienne le profaner, nous rendrez-vous nos fusils ? Que le cri de *Vive l'empereur ! vive le roi !* vienne à retentir du balcon de l'Hôtel-de-Ville, dites, dites : où seront nos canons et nos gargarisses ?

Et puis, cet esprit révolutionnaire que vous avez arrêté dans sa marche, où le retrouverons-nous ? Ah ! si demain la République était en danger, si les conspirateurs à la solde des étrangers et du budget français déroulaient à nos yeux leurs sanglantes bannières, nous ne trouverions qu'une énergie tronquée, que de l'incertitude, et si quelques âmes courageuses s'élevaient à la hauteur du danger, elles n'y arriveraient même qu'en tremblant, tant le mot : du CALME les aurait refroidies.

Vous avez voulu du calme, nous vous en avons donné, nous vous en donnerons encore ; car nous ne pouvons plus rien faire sans vous : nous sommes redevenus enfants. Mais, songez à la révolution que nous vous avons laissée conduire seuls ; songez à l'avenir, songez enfin qu'après le sommeil du calme, les angoisses de la faim ramèneront le réveil du désespoir.

Grand scandale.

De nouveaux députés républicains se sont proménés, dans la salle des Pas-Perdus de l'Assemblée, en costume habituel

de la majorité du Peuple français, c'est-à-dire en BLOUSE bleue, ce vieux vêtement gaulois proscrit par la bourgeoisie et la noblesse. Les ministres, la droite, les journalistes, les *messieurs* s'en sont scandalisés, et il y a de quoi. Car la blouse c'est la négation de leur système, qu'on se figure la grimace de ces gants jaunes qui ont dépensé une partie de leur existence à étudier l'art de porter un habit et de mettre sa cravatte. Et voilà maintenant la blouse et l'épaulette de laine qui ont la prétention de devenir costume officiel.

Jusqu'à ce jour l'habit de soldat n'avait figuré que sur les champs de bataille et la blouse sur les champs de travail.

Maintenant nous dirons au Peuple, en retournant le dicton de la noblesse, BLOUSE OBLIGE.

Correspondance spéciale.

Paris, 29 mai 1849.

4 heures et demie. — La capitale est parfaitement tranquille ; tous les citoyens sont à leurs occupations ordinaires. Personne ne stationne aux abords de l'Assemblée Législative. La place de Bourgogne, la tête du pont de la Révolution et la place de la Concorde sont entièrement nettes.

La terrasse des Tuileries, à l'exception du côté de la rue de Rivoli, est interdite aux promeneurs et occupée par le 59^e de ligne. Nous ne comprenons pas ce que signifie ce déploiement de forces.

Hier, lorsque le Peuple, aggloméré dans la rue de Bourgogne, faisait entendre le cri d'amnistie, des députés réactionnaires se prirent à dire à leurs collègues : « Si c'est ainsi qu'ils espèrent l'obtenir, ils se trompent. » Il faudrait donc que le Peuple se mit à genoux pour exprimer ses vœux et sa volonté, à ceux qu'il a investis de son mandat ?

Esprit de l'armée des Alpes.

L'esprit républicain continue de pénétrer profondément dans les rangs de notre armée ; chaque jour le privilège perd du terrain parmi nos soldats, et le moment n'est peut-être pas éloigné où le législateur sera obligé d'apporter une attention sérieuse aux réclamations qui vont s'élever de toutes parts contre un état de choses qui ne saurait être toléré plus longtemps dans une armée républicaine. Nous félicitons nos frères de l'armée d'avoir enfin compris que la République a le devoir de modifier profondément les institutions sociales, de les mettre en rapport avec la pensée démocratique qui doit être substituée aux formules et à l'esprit de la monarchie que l'on avait placé partout.

L'armée est le bras droit de la République et non un jouet mis aux mains des intrigants ou une ressource au besoin pour les fils de famille. Si l'honneur et la justice étaient bannis de la société civile ils se retrouveraient dans les camps.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 1^{er} JUIN.

ÉPISODES DES JOURNÉES DE JUIN 1848.

II.

LA PLACE DU CARROUSEL.

(Suite.)

Tout cela, on le pense bien, s'était passé d'une manière quasi simultanée, on n'eut pas compté dix battements de montre.

La dernière moitié de la colonne s'embrassa instantanément.

J'avais suivi tous les mouvements des gardes nationaux, calculant les miens sur les leurs. J'avais donc vivement fléchi le genou droit en entraînant avec moi deux prisonniers, mes voisins.

Notre genou avait à peine effleuré le sol qu'une décharge terrible venue d'en face, éclata comme une machine infernale. L'ouragan s'abattit sur nous.

Toute la tête de la colonne fut balayée... quelques cris faibles se firent entendre... Plusieurs se renversèrent lourdement, silencieusement... Ils étaient morts, en même temps que frappés.

Les blessés, les vivants, se débandèrent à travers les morts et les mourants, ce fut un sauve-qui-peut général. Une grêle de balles pleuvait toujours. Moi-même je tombai, la face contre terre ; comme tant d'autres, j'étais atteint.

Ma blessure était à la tête ; mais je ne sentais pas de douleur locale, j'étais seulement en proie à des sensations inconnues. Les oreilles remplies d'un sifflement aigu et constant ; les yeux éblouis par une flamme ardente, fugitive, renaissante, les tempes travaillées par mille élancements. En ce moment, chaque

seconde vaut une minute ; mes forces s'échappent comme un liquide d'un vase percé.

Au milieu de cette révolution intérieure, je m'appartenais encore ; aucun détail ne m'échappait. J'entendis une voix saccadée, mais forte et naturelle, crier :

— A moi, à moi, un brave !

Je reconnus la voix du commandant. Il s'éloignait ; ayant l'oreille contre terre, j'entendis très bien ses pas lourds et le grincement de son épée traînant sur le pavé ; par suite de sa blessure ou par précaution, il marchait courbé vers le sol.

Il répéta quelquefois le même appel :

— A moi, à moi, un brave !

Après quoi, je n'entendis plus rien de ce côté. Telles sont les dernières paroles qu'il nous jeta comme une sorte d'adieu. On m'a assuré, et les journaux ont répété, que ce chef de bataillon était mort de sa blessure.

Je l'ai dit : chaque seconde était une minute ; je défailais peu à peu ; je sentis pourtant encore mes compagnons dégager leurs bras des miens (nous étions tombés les bras enlacés), se lever et gagner le large. Ils n'en étaient pas moins blessés. Quel fut leur sort, je l'ignore.

Mes sens m'abandonnaient. Progressivement, je ne sentais plus, je n'entendais plus. Me regardant comme à mon heure dernière, j'embrassai dans une rapide pensée, — quoi de plus large, de plus rapide que la pensée ? — tout ce qu'on a de cher ici-bas ; parents, proches, amis, convictions sacrées, je les enveloppai dans un même adieu, et je perdis connaissance...

Je ne sais combien de temps dura mon évanouissement. Quand je revins à moi, la fusillade n'avait pas cessé. Je renonce à peindre les sensations d'un homme tombé en défaillance, avec la conviction qu'il était mort, et revenant à la vie. C'est une véritable résurrection. Par un mouvement spontané, je me dressai sur mes genoux ; au même instant je fus rappelé au sentiment de ma situation par le bruit de la fusillade ; je me recouchai aussitôt. Mais, à coup sûr, j'avais été remarqué dans ce mouvement, plusieurs balles passèrent sur moi en sifflant ; on eût dit

qu'elles passaient ras du sol, tant elles sifflaient énergiquement à mon oreille. Dans le silence de la nuit, ces vibrations se prolongeaient, comme celles d'un diapason. A qui n'a pas entendu siffler les balles, rien ne saurait en donner une idée précise. C'est terrible, et en même temps harmonieux.

Pour étancher le sang de ma blessure, je dénouai ma cravate ; je n'avais plus de mouchoir, il avait trouvé son emploi dans le caveau. J'attendis. Et quand les coups de fusils ne partirent plus qu'à de rares intervalles, je crus prudent de fuir ce champ de carnage, qui serait bientôt visité, et de me dérober à la vengeance ou à l'aveugle fureur des survivants. Le premier homme que je reconnus à mon côté gauche, fut le capitaine dont j'ai parlé. Je le palpai ; il était mort. Je commençai à n'y plus rien comprendre. Quand j'étais tombé blessé et que j'avais entendu la fusillade sévir toujours, j'avais cru à la trahison et au massacre de nous tous ; mais en retrouvant des gardes nationaux étendus morts, mes doutes revinrent. Comment expliquer tout cela ?

Des balles étaient allées se perdre au-delà de la grille, vers le Louvre, du côté de la rue de Rohan ; tout au tour, enfin, des gardes nationaux étaient postés dans ces différents endroits. Visités par les balles, ils se crurent attaqués et ripostèrent. Alors, de tous côtés, comme de la circonférence au centre, convergèrent sur nous des milliers de balles ; cette masse noire d'hommes, que pour notre malheur les reverberes de la place n'éclairaient que trop, devint le point de mire général. Dans la cour des Tuileries, des gardes protégés derrière le mur d'appui qui supporte la grille, firent en tirailleurs un feu très meurtrier.

La lutte s'envenima à mesure que de nouvelles victimes succombaient. Si les ténèbres ne les avaient pas mis à couvert de leur propre fureur, ils se seraient exterminés. Il est difficile de faire cesser un combat commencé, même quand il y a quiproquo ; aussi brûla-t-on des milliers de cartouches.

F. PARDIGON.

La suite à demain.

(Publié par *La vraie République*.)

Les mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ne doivent pas être seulement sur la porte des casernes, ils doivent aussi régner dans les chambrées et présider à l'ensemble du service.

Hors les nécessités du service, le soldat est l'Égal du colonel.

Pour arriver à l'application de ces principes, qui ne sont que la conséquence de la Révolution de Février et de la Constitution que l'armée est appelée à défendre, devoir auquel elle ne faillira pas, quoi qu'en disent les royalistes ; il faut rétablir dans l'armée le droit électoral pour la nomination des officiers. A cet effet, il se signe une pétition dont nous approuvons entièrement les termes et les principes. Un exemplaire a été déposé dans nos bureaux par plusieurs sous-officiers et soldats.

En voici le texte :

PÉTITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Citoyens représentants,
Au moment où vous allez cimenter la liberté et l'égalité des citoyens, par des lois organiques en rapport avec les principes de la Constitution, permettez aux soldats français de vous présenter l'expression de leurs besoins.

Citoyens, la faveur et le privilège ont, jusqu'à ce jour, présidé à l'organisation de l'armée ; nous vous demandons d'y appliquer le principe de l'élection et du concours, sous son rationnel sous un gouvernement républicain. L'élection est le droit de cité du soldat et le concours est la garantie de la capacité. Nous vous prions de combiner ces deux éléments et de les appliquer à l'organisation de l'armée. Vous aurez concilié la justice et les droits de tous et fondé la discipline véritable en l'appuyant sur la démocratie qui est la base indestructible des sociétés modernes.

En conséquence, les sous-signés vous demandent la suppression des privilèges accordés aux écoles spéciales et le droit pour le soldat de concourir à l'élection de ses chefs.

Banquet des Représentants de la Montagne.

Hier a eu lieu le banquet offert par le comité électoral des démocrates-socialistes aux représentants de la Montagne. Cette réunion fraternelle, qui était annoncée pour quatre heures du soir, a dû être remise à six heures par suite de l'impossibilité où se sont trouvés les représentants invités de quitter leurs travaux législatifs. Mais à cinq heures et quart plus de trois mille convives avaient déjà pris place, et à six heures le jardin des *Marchands de vins associés* de la barrière Poissonnière était rempli d'une foule compacte de convives dont on peut sans exagérations porter le nombre à plus de quatre mille. Un certain nombre de dames assistaient à cette fête.

Plusieurs représentants montagnards, retenus par leurs importantes occupations, se sont fait excuser par leurs confères de ne pouvoir assister à cette réunion. Ainsi les cit. Commissaire, sergent, et Boillot, sergent-major, n'ont pu répondre à l'appel des démocrates, et ont fait exprimer leurs regrets par l'organe de leur camarade, le cit. Ratier.

L'arrivée des représentants est saluée par la foule qui se découvre et se lève ; les cris de : Vive la Montagne ! Vive la République démocratique et sociale ! se font entendre de toutes parts.

A six heures, le citoyen Nadaud, maçon, représentant de la Creuse, appelé peut-être pour la première fois à se faire entendre devant un nombreux auditoire, a prononcé avec beaucoup de calme, d'assurance et de conviction un discours où il s'est attaché à démontrer les bienfaits que le socialisme est appelé à répandre dans toutes les classes de la société. Il a parlé avec convenance et sagesse des moyens de détruire l'exploitation de l'homme par l'homme et d'anéantir l'usure et les abus du capital.

Après Nadaud, est monté à la tribune le cit. Ratier, sergent au 48^e de ligne. A sa vue, les cris de : Vive la République démocratique et sociale ! vive l'Armée ! sont poussés unanimement par la masse compacte des convives.

Le cit. Ratier prend aussitôt la parole, et prouve, en peu de mots, que bientôt l'aristocratie et les rois seront à bout de ressources. « Oui, dit-il, le jour n'est pas éloigné où leur chute sera un fait accompli. L'armée a bien des fois servi aux oppresseurs du Peuple pour maintenir des droits et des mesures vexatoires, dont après la victoire elle était victime elle-même ; mais la lumière s'est faite, le soldat aujourd'hui connaît ses devoirs de citoyen, et son cri de ralliement, comme le nôtre, sera désormais : Vive la République démocratique et sociale ! »

Le sergent Ratier porte ensuite un toast à l'union du peuple et de l'armée. De bruyants applaudissements ont interrompu souvent ce discours, et c'est à grand'peine que l'orateur peut se soustraire aux témoignages de sympathie dont il est l'objet.

Au moment où le citoyen Pierre Leroux monte à la tribune, accueilli suivant l'habitude par des vivats redoublés, on annonce qu'un commissaire de police veut pénétrer dans la réunion ; la question de savoir s'il sera admis est mise aux voix, et la réponse faite par tous les citoyens présidents est : Non ! non ! Vive la liberté !

Ce vœu de l'assemblée est rapporté au commissaire de police qui déclare se retirer ; mais il ajoute qu'il va revenir accompagné de la force armée. Cet incident occasionne une certaine émotion et c'est avec peine que les paroles du citoyen Pierre Leroux peuvent être entendues.

(La suite à demain.)

Statistique de l'Assemblée Législative.

L'Assemblée Législative, sans parler de 47 anciens députés, de dix anciens ministres, de 17 maires, de 10 anciens préfets ou sous-préfets, de 14 commissaires du gouvernement provisoire, d'un grand nombre de propriétaires, de 8 procureurs et avocats généraux, de 6 membres des conseils généraux et de 3 membres du gouvernement provisoire, comptera dans son sein :

44 AVOCATS. — Les citoyens Emmanuel Arago, Th. Bac, Odilon-

Barrot, Baroche, Baubert, Ern. Bavoux, Baze, Béla, Berryer, Bodet, Bouchier de l'Écluse, Bourzat, Buffet, Brui, Carteret, Chapot, Chautour, Carbonneau, Ceyras, Crémieux, Corali, Collé, Dabaux, Delaborde (Léo), Dufougerais, Dahirel, Demante, Demars, Détours, Desèze père, Desèze fils, Dupin aîné, Charles Dupin, Flandin, Frichon, Gleyzal, Janvier, Lacaze, Ledru-Rollin, Lherbette, Mangin, Ménard, Michel (de Bourges), Muré, Morellet, Paillet, Parrieu fils, Pidoux, Pougart, Râteau, Repellin, Emile Rouillé, Saye, Vignes.

26 GÉNÉRAUX, dont 1 MARÉCHAL DE FRANCE. — Les citoyens Achard, Baraguay-d'Hilliers, Bedeau, Bugeaud, Cavaignac, Chagarnier, Cocille (amiral), Gourgaud, Hautpoul, Héroix (amiral), Hus-on, Lamoricière, Lauriston, Lebo, Lie (vice-amiral), Mathieu Redorte, Montholon, Oudinot Reggio, Radoult Fosse, Rapatel, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Rey, Subervie, Tartas, Vaudrey.

19 MÉDECINS. — Les citoyens Bajard, Bixio, Bourbousson, Champoulet, Chavoix, Chauvin, Delbetz, Delbrel, Gastier, Lavergne, Lestiboudois, Moreau, Nélavade, Plichon, Raspail, Rigal, Richard, Vacheresse, Vendois.

10 ANCIENS PAIRS DE FRANCE. — Les citoyens Broglie, Desmousseaux de Givré, Houdetot, Kératry, Molé, Montalembert, Moskowa (Ney de la), Mortemart, Sauvaire (Barthélemy), Talhouet.

11 HOMMES DE LETTRES. — Les citoyens Hugo (Victor), Kératry, Parfait (Noël), Pyat (Félix), Ponsart, Poujoulat, Sarrut (Germain), Reybaud (Louis), Thourret (Antony), Vilet.

8 ECCLÉSIASTIQUES. — Les citoyens Cazalès (abbé), Coquerel (pasteur protestant), Frechon (abbé), Lamennais (abbé), Lecrom l'Épinay (abbé), Monnier (prêtre), Parisis (évêque).

9 CAPITAINES. — Les citoyens Adelsward, Ambert, Bruckener, Costant, E-pinasse, Madeschère, Milotte, Murat-Sistière, Tamisier.

10 JOURNALISTES. — Les citoyens Callet, Considérant, Cantagrel, Crépu, Joigneaux, Kerdrel, Mathieu, Alfred Nettement, Pascal Duprat, Péan.

9 PROFESSEURS. — Les citoyens François Arago, Barthélemy Saint-Hilaire, Dumas, Gaslonde, Leverrier, Moreau, Edgard Quinet, Wolowski, Monnier.

4 CULTIVATEURS. — Les citoyens Fond, Kœnig, Pigeon, Talon.

5 INGENIEURS. — Les citoyens Bureau, Chabert, Cordier.

5 AVOUÉS. — Les citoyens Crespel-Delatlouche, Rouget-Lafosse, Favreau.

3 NOTAIRES. — Les citoyens Deville, Etcheverry, Westercamp.

5 SOUS-OFFICIERS. — Les citoyens Boichot, Commissaire, Ratier.

9 MEMBRES DE L'INSTITUT. — Les citoyens François Arago, Dupin (aîné), Victor Hugo, Lélut, Molé, Thiers, de Tocqueville, Vilet.

3 MEUNIERS. — Les citoyens Chappon, Darblay, Duquesne.

4 AMBASSADEURS. — Les citoyens Gustave Beaumont, Lagrénée, Mathieu (de la Redorte), Mortemart.

2 SOUS-CHEFS AU MINISTÈRE. — Les citoyens Payer, Chaudard.

2 MAGISTRATS. — Les citoyens Cordonel, Laurent (de l'Ar-dèche).

2 ÉCONOMISTES. — Les citoyens Bastiat, Wolowski.

2 COUTELIERS. — Les citoyens Favre, Faure.

2 MENUISIERS. — Les citoyens Michaud, Agricola Perdiguer.

PROFESSEURS DIVERSES. — Les citoyens Peupin, horloger ; Desmores, ouvrier sans désignation ; Doutre, typographe ; Greppo, ouvrier en soie ; Pelletier, aubergiste ; Nadaud, maçon ; Reynaud, confiseur ; Descat, teinturier ; Denissel, brasseur ; Joseph Benoit, chef d'atelier ; Allhier, statuaire ; Edouard Aubertin, commissionnaire de roulage ; Roussel, maître de forges.

Un piège tendu aux Romains.

La politique jésuitique de MM. de Falloux et Louis Bonaparte poursuit son cours en ce qui regarde la République romaine.

Voici les conditions proposées par le cit Lesseps à l'acceptation des Romains :

« 1^o Les Romains réclament la protection de la République française ;

2^o Les populations romaines ont le droit de se prononcer librement sur la forme de leur gouvernement ;

3^o Rome accueillera l'armée française comme une armée de frères. Le service de la ville se fera conjointement avec les troupes, et les autorités du pays, civiles et militaires fonctionneront suivant leurs attributions légales. »

Le traité se garde bien de définir à quel égard Rome réclame la protection de la France, et quel prix il la lui faudra payer. Les correspondances nous apportent les commentaires du décret.

Cette protection en vertu de laquelle Oudinot prendrait le commandement militaire de Rome, livrerait, pieds et poings liés, et sans garanties, les Romains à celui-là même qui a si indignement abusé de leur bonne foi à Civita-Vecchia. Par compensation, le général français ne s'engage nullement à repousser du territoire romain, ni les Autrichiens qui se trouvent à Bologne un pied dans le sang, ni les Napolitains que Garibaldi a déjà chassés de Velletri, ni les Espagnols, qui veulent s'établir à Fiumicino.

Cette protection est donc tout simplement un piège, un piège indigne, dont la nation française doit répudier bien haut la solidarité.

La prétention contenue dans le second article n'en est pas moins exorbitante. Le gouvernement de la République romaine n'est pas reconnu. Les triumvirs seraient privés provisoirement du pouvoir et éloignés de Rome, et placés immédiatement sous le coup des bayonnettes autrichiennes, françaises, napolitaines et espagnoles, les populations seraient consultées pour choisir librement entre la République et la papauté. Les 340,000 voix sur moins de 600 000 citoyens qui ont nommé, malgré les anathèmes de l'Eglise et les menées de la réaction, aux élections dernières, sont déclarées non avenues, comme n'exprimant pas le sentiment des citoyens romains. A en croire M. de Lesseps, la présence de quatre armées étrangères menaçantes dans les Etats romains, aurait pour effet d'assurer beaucoup plus de liberté au vote.

L'Assemblée romaine a été convoquée le 19 pour prendre connaissance de ces étranges propositions, et elle les a rejetées. On s'y attendait bien, mais on voulait pouvoir dire à la tribune française que la République romaine avait refusé.

Le refus de l'Assemblée a été voté à l'unanimité après une courte discussion. Il est ainsi conçu :

« L'Assemblée éprouve le regret de ne pouvoir admettre le projet de l'envoyé extraordinaire du gouvernement français.

« Elle charge le triumvirat d'en faire connaître les motifs,

et de poursuivre les négociations nécessaires pour établir les meilleurs rapports entre les deux Républiques. »

L'armistice expirait le 21, suivant le *Corriere mercantile*, Oudinot qui ne s'était pas éloigné de Rome, bien qu'il s'y fût engagé au début des négociations, aura-t-il repris immédiatement l'offensive ? Son attitude donne lieu de le craindre, et les journaux de Marseille le font pressentir.

L'Assemblée Législative est royaliste.

Nous n'aimons pas que l'on trompe le Peuple et qu'on lui cache le danger de la situation. Nous avons dit, dès le 16 mai, qu'il ne fallait pas que les démocrates se réjouissent du résultat général des élections. Les intrigues royalistes l'ont emporté dans la plupart des départements. L'Assemblée n'a pas tardé de justifier nos appréciations.

Voici le résultat des nominations dans les bureaux :

1^{er} bureau, président, M. Molé, royaliste. — 2^e, de Panat, id. — 3^e, de Cécile, id. — 4^e, Bugeaud, id. — 5^e, Bedeau, id. — 6^e, Baroche, id. — 7^e, Dupin, id. — 8^e, de Remusat, id. — 9^e, Gouin, id. — 10^e, de Broglie, id. — 11^e, Thiers, id. — 12^e, Baudard, id. — 13^e, Mauguin, id. — 14^e, François Arago, constitutionnel. — 15^e, Cavaignac, id.

Ainsi dans les 15 bureaux les républicains n'ont pas eu une seule nomination. Maintenant que les républicains jugent et se prononcent sur la valeur et le résultat des discussions oiseuses et endormantes des questions constitutionnelles et s'il est opportun de s'occuper sérieusement de l'habit que porte M. le président Louis Bonaparte.

En somme, voilà notre position politique :

Le président de la République est un homme étranger à nos mœurs et entouré de passions détestables.

Le ministère est livré aux royalistes de toutes nuances.

Le pouvoir législatif est en grande majorité royaliste.

L'armée est commandée par les créatures de la royauté.

Les fonctions publiques sont livrées aux anciens serviteurs de la monarchie.

Le clergé est jésuite et le Peuple ignorant.

Malgré ce tableau dont l'horizon est si sombre, la République ne périra pas. Nous défions tout ce monde de porter la main sur la Constitution. Nous profiterions de l'occasion pour régler bien des petites choses arriérées.

Révolution allemande.

Les nouvelles du grand-duché de Bade et du Palatinat sont peu importantes. L'organisation militaire continue et le plus grand ordre n'a pas cessé de régner. Il arrive aux Badois de grands renforts de la Hesse électorale.

L'organisation des corps francs, dirigée par Zitzel Handner, de Mayence, s'opère rapidement. On fait l'exercice pendant 7 heures par jour ; il est enseigné par les soldats bavarois, et même par des Prussiens et des Autrichiens qui se sont évadés de Mayence.

Les réfugiés badois travaillent pour leur *bonne cause*, cela se justifie par la circonstance qu'on a distribué sur la place du Marché-aux-Poissons et ailleurs, une masse de proclamations du grand-duc au peuple badois. Dans cette proclamation, les agents du pouvoir actuel du pays de Bade sont honorés des titres les plus flatteurs : « Quelques rebelles qui défendent une cause perdue, veulent plonger le Peuple naguère heureux, dans la misère et dans la calamité, etc. La propriété sera bientôt la proie des hommes stupides et des brigands. » Du reste, le grand-duc nourrit le doux espoir que ce malheureux et funeste état ne sera pas de longue durée.

En terminant, Léopold de Bade adresse encore aux soldats la touchante exhortation qui suit, et qui, certes, ne manquera pas de produire l'effet désiré : Soldats ! je sais que vous avez été trompés par tous les moyens et par tous les artifices qu'une mauvaise intention emploie, car la séduction et la trahison n'est pas sortie de votre âme. Revenez à l'honneur et à la fidélité, rassemblez-vous autour du drapeau de votre chef supérieur, et si vous le faites sans hésiter, le passé sera oublié et on vous accordera une amnistie pleine et entière.

Comme tous ceux de ses collègues petits et grands qui ont éprouvé le même sort que lui, le Léopold de Bade compte sur le czar et les cosaques.

Nicolas qui a jeté le gant à l'Europe révolutionnaire, ne cache plus ses desseins. C'est donc sans surprise que nous avons lu dans l'*Abeille du Nord* les lignes suivantes :

« Pour la seconde fois, la Russie restituera à Dieu ses autels, aux rois leurs trônes, aux Peuples la paix et la tranquillité, étouffera l'anarchie, et sauvera non-seulement ses amis, mais même ses ennemis égarés. »

Un peu plus haut, la feuille russe explique quels sont ces ennemis. Il ne s'agit plus ici des grandes et fortes armées commandées par le plus grand guerrier des temps modernes ; mais d'un *amas de scélérats* qui ne rêvent que pillage, et entraînent après eux la *stupide plèbe* ; il s'agit d'un petit nombre de misérables qui se sont emparés du pouvoir, grâce à l'indécision des gens faibles, et en prenant pour auxiliaire la tourbe indisciplinée des grandes villes.

Le pieux journal termine ainsi son dithyrambe en l'honneur de celui qu'il appelle le vainqueur, le sauveur, le maître du monde :

« Va, béni du Seigneur, va accomplir la grande tâche qui t'attend, notre czar bien-aimé ! L'amour, la confiance, les prières incessantes de ton Peuple t'accompagnent ; les anges du ciel seront invisiblement toujours autour de toi. Devant toi tomberont dans la poussière les esprits des ténèbres et de la perfidie, et tu te lèveras sur le monde comme le soleil de la paix et du bonheur ! »

Inauguration de la Législative.

Cette première séance de la Législative, nous venons de la subir, et nous n'avons jamais tant souffert chez la Consti-

juante, qui pourtant avait des heures bien tristes et bien fatiguées.

Imaginez le dernier convoi d'un mort qui n'a pas pu payer de pleureuses, et vous aurez cette éclipse, ce baptême de la chambre nouvelle.

Pas un cri : Vive la République ! même sur les bancs de la Montagne. — Au fauteuil, un vieillard oublié par le déluge des révolutions, et qui vient éternuer quelques phrases sans cœur, sans signification, des phrases de commissaire-priseur ouvrant une faillite.

Dans l'Assemblée, cinq ou six cents Lycurgue qui paraissent fort empêchés de leur rôle, et qui ne savent saluer, par le vivat puissant d'une forte jeunesse, ni la République, ni la monarchie ! Déjà la mort !... déjà la cendre !...

(Réforme.)

L'Assemblée constituante.

La France avait donné plein pouvoir à l'Assemblée constituante pour organiser la République.

Il s'agissait d'établir la justice et l'égalité, là où le privilège avait régné seul, et de créer, pour un Peuple renouvelé, une vie toute nouvelle. Il fallait aider les nations à s'affranchir et poser les bases de la République Européenne.

Mais ces hommes qui arrivaient le 4 mai 1848, avec le mandat de réaliser la Révolution, avaient-ils foi dans la Révolution ? Avaient-ils cet esprit de sacrifice sans lequel il n'arrive pas de grandes choses possibles ? Etaient-ils républicains ?

Dans le vrai, au milieu de tous ces cris de : *Vive la République* ! bien des voix étaient discordantes ; et, dans ces voix discordantes, n'y avait-il pas déjà un écho du 23 juin ?

Dès les premiers jours, ils se mettent à sourire quand on leur parle de travailleurs et d'associations.

La solidarité des Peuples violée, aboutit au 15 mai. L'Assemblée se décime ; les fondateurs de la République rentrent dans leurs cachots.

Le droit au travail méconnu jette une population au désespoir sur les barricades de Juin.

L'Assemblée alors se livre au dictateur, et courbée sous le sabre africain, elle vote par acclamation et l'état de siège, et la transportation en masse, et les conseils de guerre.

Puis, dans le silence de la mort, elle se hâte de faire une Constitution presque sans discuter.

Manquant de foi en elle-même, impuissante, l'Assemblée aspire à avoir un maître ; elle n'hésite qu'entre : le demander au Peuple, ou se le donner elle-même.

L'erreur nationale lui envoie un Napoléon.

A peine installé, le président lui fait signifier, par ministère de royalistes, l'ordre de dissolution. Répond-elle à cet attentat du 29 janvier par l'art. 68 de la Constitution, par un décret d'accusation immédiate contre le président et les ministres ? — Non, elle s'incline devant les baïonnettes de Changarnier et se suicide.

Depuis ce jour-là, elle n'a réellement plus existé. Qu'est-ce, en effet, que ce fantôme d'Assemblée qui cachait ses votes et ne donnait signe de vie, d'intervalle en intervalle que pour sanctionner l'arbitraire, mettre en doute nos droits les plus sacrés et voter follement une expédition de Civita-Vecchia ?

Elle eut bien, dans la fièvre de la mort, quelque repentir, quelque velléité d'agir, mais elle n'en eut pas la force.

Elle avait livré la puissance exécutive à un seul homme.

Elle avait abandonné les intérêts du Peuple, abandonné la cause des nations, abdiqué toute puissance morale.

(Vraie République.)

La Réforme trouve sur le même sujet des paroles pleines d'énergie et auxquelles nous nous associons avec toute la chaleur de nos sentiments :

« Nous avions espéré que l'Assemblée nationale, avant de mourir, sans confesser trop haut ses fautes, saurait les réparer, ainsi qu'il arrive aux honnêtes gens que poursuit la dernière heure.

« Nous nous étions trompés : le cit. Flocon est le seul qui se soit souvenu des victimes de l'état de siège. Deux cents quatre-vingt-dix voix ont déclaré que la vengeance de Juin n'était pas satisfaite, et l'Assemblée nationale s'en va, laissant pour épitaphe la malédiction des proscrits !

« Quand nous avons réclamé pour eux, nous ne l'avons jamais fait sur la prière des martyrs ou de leurs compagnes, ou de leurs enfants ; ce n'est ni la pitié, ni la supplication, mais la politique intelligente qui nous guidait.

« On n'a pas voulu nous comprendre. Que le sang et les pleurs retombent sur le président et l'Assemblée !

« L'un avait promis par serment, l'autre était engagée de pudeur et d'honneur. Les deux ont voulu rester sous le grand anathème ; qu'ils y restent déshonorés. L'histoire écrira sur leur page : *Vengeances de Juin* : — *transportation, bague, échafaud* ! »

La lettre suivante a été adressée aux divers journaux royalistes de notre ville :

Quand le pays a parlé c'est aux partis à se taire !
Courrier de Lyon. Commentaires brumairiens du 10 décembre.

Citoyen rédacteur du *Salut Public*,

Vous gémissiez sur le caprice du suffrage universel qui entr'ouvre à peine la Législative aux hommes pratiques, aux orateurs, aux généraux, et qui en ouvre les dix battants à Nadaud, gâcheur, de *sprachs*, sentant le mortier socialiste et la truelle égalitaire, à Boichot, soldat, à peu près comme en 1848 tant de candidats étaient des ouvriers de circonstance, et enfin à tous ces demi-dieux étranges que Ledru-Rollin doit conduire au Mont-Olympe.

Des hommes pratiques qui ont perdu la monarchie qu'ils aimaient et qui cherchent à perdre la République qu'ils n'aiment pas, des orateurs qui ont traîné et compromis d'excellentes causes à travers les lenteurs et la phraséologie, des généraux qui ont pesé du poids de leur sabre sur

nos libertés, il en entre assez, il en entre encore de trop.

Mais vous savez ces choses aussi bien que moi, citoyen rédacteur ; aussi n'ai-je pour but que de vous adresser une question.

Discuter des mérites du candidat, porter les plus sévères investigations jusque dans les replis les plus cachés de son esprit, de son caractère, de ses opinions, de sa vie même, tel est, selon moi, le droit des électeurs, tel est le devoir de la presse ; mais une fois le scrutin fermé, ne conviendrait-il pas de respecter le corps électoral dans la personne de l'élu ?

LOROT.

Alger.

Extrait d'une lettre qu'un de nos amis, colon à Melizimo, nous adresse :

« Province de Constantine, 20 mai.

« Nous sommes entre Bone et Constantine, au pied d'un mamelon où nous avons retrouvé les restes d'un fort romain. La température est assez bonne. Hier, la chaleur est montée à 36 degrés Réaumur. Mais elle ne paraît pas devoir influer d'une manière fâcheuse sur notre santé, car l'état sanitaire est assez bon.

« Nous sommes logés dans des baraques longues de 48 mètres et larges de 10 mètres. Chaque baraque est divisée en huit cases, et chaque famille a la sienne et vit séparément. Nous recevons, pour vivre, chaque personne, un pain de munition et 250 grammes de pain blanc pour deux jours ; un litre de vin pour huit jours ; six grammes de café et six grammes de sucre par jour, ainsi que 250 grammes de viande et soixante grammes de riz.

« Les légumes nous manquent entièrement, ce qui nous est très pénible ; ils poussent, mais c'est loin d'être en maturité, nous sommes arrivés trop tard.

« Voici maintenant la description de nos lots tels que nous les avons tirés au sort :

« 1^o Emplacement d'une maison de 30 mètres de long sur 20 de large.

« 2^o Un champ labouré de 200 mètres de long sur 100 de large.

« 3^o Un jardin potager de 45 mètres de long sur 30 de large.

« On a commencé à nous donner des bœufs, mais en quantité insuffisante ; on nous promet aussi des porcs.

« Ceux qui ont quelque argent peuvent acheter du bétail à bon marché.

« Nous sommes obligés de travailler pour le compte du génie, mais nous gagnons très peu ; l'argent est très rare ici, et les quelques sous que nous pouvons nous faire servent à procurer des soins à nos familles. On nous a donné des instruments aratoires ; mais beaucoup nous manquent, notamment des arrosoirs, qui seraient ici de la plus grande utilité, à cause de la sécheresse qui fait que nos plantes crévent faute d'eau.

« Nous sommes en rapport avec les comités d'Oran, de Bone, de Constantine et d'Alger. Notre comité a rompu avec le fameux R... nous n'aimons pas les républicains qui se repentent...

« Veuillez, je vous prie serrer la main à nos amis du comité du travail, en témoignage de ma gratitude pour les bons sentiments que j'ai puisés dans vos assemblées ; veuillez aussi transmettre aux dames du comité le bon souvenir que j'ai gardé de leur bienveillance pour les colons lyonnais.

« Je vous envoie ci-dessous les détails de l'attaque d'El-Arouch par les Arabes. »

ATTAQUE D'EL-AROUCH.

Le dimanche, à onze heures et demie, selon l'usage, le commandant de place assistait à la messe, accompagné du lieutenant commandant la section ; presque au même instant arrive le convoi de Constantine, composé de 40 à 50 hommes du train et cinquante hommes libérés et désarmés ; à midi moins un quart, immédiatement après que le seul tambour de la place venait de battre aux champs pour l'élévation à l'église, un spahis vint annoncer l'arrivée des kabyles auxquels s'était réunie une fraction de la tribu Saouli.

Le commandant de place sortit de l'église, et ordonna immédiatement de battre la générale.

En effet, on voyait environ 3,000 Kabyles prendre position à trois kilomètres du village.

La milice répondit immédiatement à l'appel, et l'on fit occuper les portes et les tourelles ; l'officier d'armement étant absent, on ne pouvait trouver la clef du magasin d'armes.

Malgré cela, tous ceux qui pouvaient porter les armes en ont eu, et l'on a d'abord distribué trois cartouches à chaque milicien, puis on les a dispersés sur divers points à défendre.

Des voitures furent conduites à chaque porte et mises en travers pour en défendre l'entrée ; la gendarmerie portait des cartouches à ceux qui n'en avaient pas.

A une heure et demie, les kabyles étaient encore dans les mêmes positions, mais sur une étendue très considérable.

On retrancha les femmes et les enfants à la maison, puis on réunit presque toutes les forces sur le front ouest menacé.

A deux heures, la colonne ennemie s'ébranla, et parut se diviser en trois partis qui disparurent derrière le monticule en avant d'El-Arouch, pour réparaître immédiatement devant la colonne d'attaque, le long du ruisseau qui passe au nord, une autre se dirigeant vers la porte de Constantine. On pointa une pièce de canon sur les kabyles, qui arrivaient tranquillement avec deux drapeaux, musique en tête. Le feu de l'artillerie leur fit prendre le pas de course, et ils arrivèrent ainsi à l'angle du fossé près la tourelle nord nord, les deux angles du camp et la tourelle étaient occupés par la milice.

A la première décharge tombèrent quatre kabyles, parmi eux, le porte-drapeau, qui venait de le planter à terre, le feu cessa quelques secondes, l'ennemi s'étant caché dans l'herbe, pour se sauver sans péril, mais la mitraille franchit le fossé, pour charger à la baïonnette croyant le trouver là, on ne put découvrir qu'un Kabyte qui fut tué, on lui prit sa cartouchière. Elle contenait deux cartouches et deux nominations de Cit. dont une signée du colonel Barthélemy.

Une cavalerie improvisée chargea les fuyards, en tua et fit des prisonniers.

On envoya une prolonge ramasser les corps morts, au nombre de huit, et ce matin le commandant de place a fait commander des hommes de corvée pour les enterrer au cimetière catholique.

Il y avait environ 60 miliciens au feu, tout le monde a fait son devoir sans hésitation.

Le nombre des blessés doit être considérable, on a trouvé des traces de sang et du linge ensanglanté à une lieue de là.

Le chef, qui avait attaqué El-Arouch le 29 avril, est toujours dans les montagnes situées à l'ouest de Collo. Trois autres chefs sont à les rejoindre. Une colonne, commandée par M. le général Herbillon, a dû se mettre en marche le 18, pour opérer dans le Zouagha et aller rétablir la paix troublée, un moment, par l'apparition de ces fanatiques.

Pendant l'opération du général Herbillon, une colonne mobile, placée sous les ordres du commandant supérieur de Philippeville, rayonnera autour d'El-Arouch et assurera la tranquillité de la route et des villages situés aux environs.

— Le progrès que nous constatons dans un de nos derniers numéros, à propos de l'extension remarquable qu'ont prise, depuis un an et demi environ, le nombre des constructions élevées par les Arabes, est loin de se ralentir, et les derniers rapports du bureau arabe d'Oran mentionnent, à cet égard, plusieurs faits qui méritent d'être signalés. Dans la seule tribu des Garabas, 170 maisons sont maintenant en construction ; elles ont déjà, pour la plupart, atteint une élévation d'un mètre au-dessus du sol, et l'activité avec laquelle sont poussés les travaux porte à croire que dans un mois et demi, ou deux mois au plus, elles seront entièrement terminées. D'un autre côté, les constructions des Douairs sont aujourd'hui achevées, et plusieurs de ces indigènes en ont pris possession et les habitent. Enfin, encouragé par cet exemple, le Kaïd des Thallayt se met en mesure de faire bâtir une habitation à son usage, et les familles les plus riches de sa tribu se disposent à l'imiter.

Ce n'est pas seulement au point de vue politique ni sous le rapport de l'amélioration qui en résulte pour le bien-être matériel des populations indigènes, que ce mouvement, qui les porte à construire, est digne d'intérêt ; ses avantages directs pour le commerce et l'industrie ouvrière valent aussi la peine d'être remarqués. On évalue à trois cent mille fr. les capitaux déjà livrés à la circulation dans la subdivision d'Oran, par suite de l'exécution des travaux dont nous venons de parler. Ainsi, tout le monde y gagne quelque chose : les Arabes y trouvent une augmentation incontestable de bien-être ; le commerce, profit et sécurité ; la main-d'œuvre européenne, un emploi lucratif, et, en même temps, la conquête pacifique du pays fait un pas de plus. (Brulot d'Alger.)

Correspondance particulière du *REPUBLICAIN*.

Paris, 29 mai 1849.

Hier, au jardin des Tuileries, un capitaine de la garde nationale disait d'un air convaincu et attristé à un lieutenant de ses amis : « Ça ne peut pas continuer ainsi. On agit comme si nous étions en monarchie, et cependant aujourd'hui tout le monde, tant bourgeois qu'ouvriers veulent vivre et mourir en République. » Un citoyen, qui saisit au passage ce colloque, s'avança vivement, croyant lire sur le schako de ce fervent démocrate le numéro 8 ou 12 ; mais, à son grand étonnement, il reconnut que ces deux interlocuteurs appartenaient à la 2^e légion de la garde nationale de Paris.

— Le jour de l'ouverture de l'Assemblée de la législative, pendant que les dragons chassaient le Peuple des abords de l'ex-palais Bourbon, un citoyen, que nous avons reconnu pour un capitaine d'artillerie de la garde nationale, dit à l'officier de l'armée qui s'avançait à la tête de son peloton : Aussi longtemps qu'on fera des manifestations dictées par une peur puérile, nous resterons calmes et dédaigneux ; mais qu'on ne s'avise jamais de porter la main sur la République, car alors le Peuple de Paris se lèvera comme un seul homme et nous marcherons à sa tête. L'officier de l'armée répondit : Ce jour-là, nous serons avec vous.

— Timeo Danaos.... Le Peuple ne saurait trop se défier des prétendus démocrates dont l'enfance a été bercée dans des berceaux princiers. Les amis de la Constitution ont voulu pendant longtemps faire passer le citoyen Pierre Bonaparte pour un fervent républicain. Mais l'opposition apparente du cousin du président n'était que tactique. Aujourd'hui le prince Louis n'a pas de plus profond admirateur que son cousin le prince Pierre.

De tous ces princes, le meilleur ne vaut pas le diable.

— Dans la séance d'avant hier soir, la réunion des représentants de la Montagne a constitué son bureau ainsi qu'il suit :

Présidents : les cit. Ledru-Rollin, Lamennais, Baune, Deville.

Secrétaires : les cit. Bertholon, Pelletier, Rattier, Commissaire.

Secrétaire-trésorier : le cit. Boichot.

Questeur : le cit. Brives.

Après avoir organisé les comités chargés d'étudier spécialement toutes les questions mises à l'ordre du jour de l'Assemblée législative, et toutes celles que la réunion jugera nécessaire ou utile de traiter dans son sein, la réunion arrête la liste des membres que la Montagne doit proposer pour la formation du bureau définitif de l'Assemblée législative :

Président : Le citoyen Ledru-Rollin.

Vice-présidents : Lamennais, Félix Pyat, Mathieu (de la Drôme), Deville, Baune, Boichot.

Secrétaires : Gambon, Bertholon, Pelletier, Nadaud, Jules Leroux, Commissaire.

Questeurs : Brives, Marc Dufraisse, Rattier.

Assemblée législative.

Séance du 29 mai. — Présidence du cit. Kératry, président d'âge.

Depuis la séance d'hier, les représentants se sont constitués dans leurs bureaux et ont vérifié les pouvoirs d'un très grand nombre de députés.

Longtemps avant l'heure de la séance, on voit arriver dans la salle des nouveaux représentants. Il semble qu'ils tiennent à se préserver du reproche d'inexactitude, trop souvent adressé à l'Assemblée qui vient d'expirer.

Les rues voisines de l'Assemblée, ont repris leur aspect ordinaire ; on ne voit plus de troupes et la circulation est complètement libre.

Le cit. Léon Faucher qu'on n'avait pas vu depuis sa retraite du ministère, entre dans la salle ; il est entouré et reçoit les félicitations de ses amis.

A dix heures dix minutes le cit. Kératry est au fauteuil du président. Un secrétaire (le cit. Coislin) donne lecture du procès-verbal ; il est adopté.

Un représentant demande la parole pour une motion d'ordre.

Je n'ai que deux mots à dire. Hier on a fait une distribution du règlement de l'Assemblée constituante ; nous pouvons l'accepter, le modifier ou le rejeter complètement. Je m'étonne qu'on n'ait pas distribué un exemplaire de la Constitution. (Rires et exclamations. Assez ! assez !) J'insiste pour la distribution de la Constitution.... (Murmures.)

Il veut continuer, mais les cris et les exclamations de l'Assemblée entière l'empêchent de se faire entendre.

Un colloque vif s'engage avec le président, qui veut interrompre l'orateur ; enfin, il quitte la tribune.

LE CIT. LANDOLPHE. Toutes les assemblées ont à leur début acclamé le gouvernement existant.

L'Assemblée qui vient de finir a aussi acclamé le gouvernement de

la République. Notre Assemblée seule ne l'a pas fait; le signal n'a pas été donné par notre président d'âge; nous nous attendions à une reprise de séance.

Je vais vous faire une motion: tandis que les choses se passaient ainsi le Peuple (violentes exclamations), le Peuple, plein de confiance dans la nouvelle Assemblée, venait vous applaudir. Le roi, autrefois, n'aurait pas permis de rebouler le Peuple. Je viens proposer de crier: *vive la République!* La Montagne se lève en masse, la droite demeure sur son banc.

Un représentant: Pour la première fois que je viens à cette tribune, je dois exprimer mon étonnement de l'abus qu'on vient de faire du Peuple.

Le Peuple ce n'est pas une fraction, mais l'universalité des Français. Toutes les fois les publiques, demain, ce soir, diront que d'un côté on a crié vive la République, de l'autre non (Exclamations, interruption). Je n'ai pas crié (A l'ordre, cris). J'ai donné le motif; c'est que le cri de vive la République (A gauche: Démocratique et sociale. — Battement de main à droite, interruption prolongée). Le président a beau coup de peine à obtenir le silence; il rappelle à l'ordre la Montagne, qui se lève spontanément avec plus d'enthousiasme. (Le trouble est grand dans toute la salle.)

L'orateur, la première liberté est celle de la tribune; si c'est ainsi que vous entendez la République, je ne crierai jamais vive cette République (Très bien!) L'orateur se perd dans des théories sur la souveraineté du peuple, il excite l'impatience, cependant en terminant et au nom de l'universalité des Français, il s'écrit vive la République. (La salle entière pousse des cris sympathiques.)

LE CIT. BEAUNE. J'ai éprouvé un sentiment pénible quand j'ai vu inaugurer certaine partie de l'Assemblée d'une façon aussi fâcheuse. (Cris.)

Le président met aux voix la clôture (Protestation de la part de l'orateur et de toute la Montagne.)

Le cit. Taschereau s'agit sur son banc.

Le président met de nouveau aux voix la clôture; elle est adoptée à une grande majorité.

Le rapporteur des élections de l'armée a la parole. Il y a une seule protestation. — L'élection est déclarée régulière et les représentants nommés sont admis.

Le rapporteur des élections de l'Allier propose de valider les élections, l'Assemblée le décide ainsi.

Les élections de l'Ain sont validées, seulement la proclamation du huitième représentant est ajournée.

Basses-Alpes. Conformément au rapport du citoyen Deseger Daguseau, les élections sont validées.

Les élections des Hautes-Alpes sont validées.

Le cit. Bertrand fait le rapport des élections de l'Ardèche; elles sont validées; il en est de même de celles faites sur les rapports du citoyen Bequerer.

Quelques explications ayant été demandées sur l'identité du représentant Pillies, le représentant de ce nom dit que son frère, animé des mêmes sentiments que lui, est un ancien commissaire de Ledru-Rollin, calomnié, et que c'est bien lui qui a été nommé.

Les élections du Cantal, du Calvados, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de la Charente-Inférieure, du Cher, de la Corrèze, de la Corse, sont validées.

Une protestation jointe aux procès-verbaux de la Corse est envoyée au ministère de la justice, pour instruire contre les faits y contenus.

Les élections de la Côte-d'Or sont rapportées; elles sont validées malgré les réclamations du cit. James Demontry, un des représentants nommés, qui produit une protestation.

Les élections de la Creuse sont validées; celles de la Dordogne aussi; il en est de même des élections du Doubs, de la Drôme, de l'Eure, Eure-et-Loire, Finistère, Gard, Haute-Garonne, Gers.

Une protestation s'est élevée contre la nomination du cit. Lacave-Laplagne, décodé le 24 mai. Cette protestation conclut à ce que le candidat venant après fut proclamé. — L'Assemblée écarte cette prétention.

Dans la Gironde, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, sont validées les élections des représentants; cependant, dans ce dernier département, une protestation est produite; elle se fonde sur l'influence fâcheuse qu'a pu exercer la dépêche télégraphique du ministre de l'intérieur.

Sont de même validées les élections de la Loire-Inférieure, du Loiret, seulement l'élection du citoyen Michaud dans le Loiret est ajournée.

Dans la Haute-Loire, la Lozère, les Landes elles sont déclarées régulières.

On parle de la nomination aux fonctions de questeurs des citoyens Kerdrel, Wolowski et Lospinasse.

Le cit. Mole a été chargé d'organiser provisoirement les comités, il s'est adjoint les citoyens Debrenil, Thiers, Bruyère et Bugeaud.

Le cit. Ravez n'est point encore arrivé à l'Assemblée.

Le cit. Thiers racontait dans les couloirs, qu'il avait été assailli hier par une foule nombreuse, qui lui avait imposé le cri de: Vive la République démocratique et sociale! Il n'aurait échappé à l'empressement de la foule qu'en se jetant dans un cabriolet.

Des interpellations vont être faites à propos de la mobile qui n'a pas voté.

Chronique locale.

Le comité démocratique a reçu une lettre de remerciements des représentants du Rhône. Comme cette lettre renferme des expressions trop flatteuses pour les rédacteurs du *Republicain*, et que d'ailleurs, l'espace nous manque pour l'insérer, elle restera déposée aux archives du comité.

Les membres de la commission désirent la transmettre au prochain comité, comme un gage de l'union qui paraît devoir exister entre la démocratie et ses représentants.

Nous commencerons demain à publier les noms des personnes qui, dans le département du Rhône, ont reçu une part dans le MILLIARD. Tous nos renseignements sont pris à des sources certaines.

Revue des journaux royalistes.

Le *Salut Public* souhaite courtoisement un bon voyage à l'Assemblée constituante; elle a bien eu bon nombre de tribulations, beaucoup d'indécisions, un peu de paresse, je crois.

Mais bah! elle a fait la Constitution du pays, belle fille en vérité, devant laquelle eussent dû tous les Français dire chaque soir, un *Pater* (et tous les ministres un *Confiteor*). Les gens de bien l'avaient compris ainsi. Innocents gens de bien, que ne mettez-vous vos besicles, et vous verrez dans le fond de cette caverne, creusée sous la Montagne, le socialisme, avec son cortège de destruction, s'avancer à pas lents contre vous, renverser la société maintenant si brillante; cette société, où tout essor est donné aux facultés humaines, où le favoritisme disparaît, où les emplois, la gloire, la richesse, les honneurs sont donnés gratuitement à qui les demandent. Allons! s'il y a quelques personnes qui en désirent, approchez, faites-vous servir!

En somme, la Constitution a bien mérité des royalistes; il est à espérer que la Législative fasse porter de meilleurs fruits à la seconde période de la révolution.

Le *Courrier de Lyon*, s'écrit avec une infernale indignation: « Que diable êtes-vous allé me flaquez à la tête de notre armée d'Italie? Un instructeur de régiment, un maréchal des logis, un maquignon, un Oudinot enfin! C'est donc de cette manière que le gouvernement entend faire la besogne? Oh, il faudra que cela s'éclaircisse.

« Comment trouvez-vous ça? Un général qui s'enfuit à faire battre 4,000 hommes contre des murailles; Don Quichotte avait plus de raison à lutter contre un moulin. Vite, changez-moi ce porte-chapeau de général. Eh mon Dieu, mon Dieu, nous avons assez de bombardeurs en France, à choisir; le sabre des Bugeaud, des Changarnier, etc., se rouille dans leurs fourreaux. Et puis, il faut en finir avec cette Rome qui commence à m'embêter; il faut y entrer coûte que coûte.

Dites au Peuple romain que vous reconnaissez son indépendance, ses institutions, sa République même; tâchez de lui demander une poignée de main en amis; puis, quand il ouvrira, glissez-vous chez lui, et vlan, quand vous y serez, vous y serez bien. Avez-vous peur de Garibaldi? demandez-en des nouvelles à mon ami Times; il vous dira: que c'est un Cartouche, un *Fra-Diavolo*, un Mandrin qui fabrique de la fausse monnaie dans les caves du Vatican. »

Gazette de Lyon: Il était dans les règles qu'elle vint jeter sur le catafalque de l'Assemblée Constituante, quelques gouttes d'eau bénite. Le goupillon s'est promené sur toutes les phases de la session, qu'elle partage en trois parties:

Première époque: L'Assemblée avait le fusil sur l'épaule, pour combattre l'émeute.

Deuxième époque: La plume à l'oreille, les deux condes sur le pupitre et la tête dans les mains, elle accouchait comme Jupiter, de toute sa sagesse que l'on a nommée Constitution.

Troisième époque: La pioche d'une main, la truelle de l'autre, elle démolissait, rétablissait tour-à-tour ce qu'elle avait fait, ce qu'elle n'avait pas fait.

Enfin la *Gazette de Lyon* s'empare de la pioche, fait un trou, y glisse l'Assemblée; puis trois pelées de terre, *un de profundis*, et ni vu ni connu, elle se dirige sur Gaète contempler la mule du Pape.

Nouvelles étrangères.

Italie.

Rome, 22 mai. Une nombreuse réunion a eu lieu ce matin dans l'hôtel Colonna sur l'invitation du ministre français.

Un secrétaire a pris la parole en son nom, et a engagé ses compatriotes à demander leurs passeports pour la France. La plupart sont sortis de la, indignés, en criant: Vive la République romaine! A bas le pape!

Civita-Vecchia, 24 mai. — Décidément le roi de Naples transporte son quartier-général dans la capitale de ses propres états; il est actuellement à G. G. Il paraît que les hostilités des Français contre la ville de Rome sont au moins suspendues jusqu'à la formation de la Législative.

— On lit dans le *Positivo*:

A Saint-Michel in bosco villeggiatura délicate du légat, les soldats autrichiens ont déshonoré de vive force une jeune fille réputée pour sa grande beauté, après quoi ils l'ont barbaquement massacrée. Ils se sont transportés au domicile du célèbre sculpteur Baruzzi, et ont contraint le concierge, Vieillard sexagénaire, à leur servir du vin et des mets à discrétion. Les mêmes soldats, après avoir assouvi leur appétit, et après s'être livrés à toute espèce de dévastation, ont fini par se donner le plaisir de mettre à mort ce pauvre vieillard avec des raffinements de cruauté que la personne qui ra conte ce fait n'a pu se résoudre à décrire.

FAITS DIVERS.

UN SUSPECT. — Nous avons, comme tout le monde, parlé d'une combinaison ministérielle dont Bugeaud serait la cheville ouvrière.

Nous apprenons qu'il n'en est plus question à l'Elysée: le programme du vieux maréchal, qui ne parlait de rien moins que de faire passer la frontière des Alpes à son armée et de diriger des troupes sur le Rhin, a paru trop avancé. On aurait même été jusqu'à faire entendre que son séjour parmi les démoc.-soc. lyonnais avait gâté le maréchal Bugeaud, désormais entaché, aux yeux de la camarilla, de communisme, de socialisme, de fouriérisme.

(Liberte.)

— LES PAVÉS. — Dans son zèle irréfléchi, le procureur-général de la République voulait faire saisir un article dans lequel le *Charivari* se permettait la liberté grande de faire rire ses lecteurs aux dépens du révérend P. Falloux. Mais celui-ci, qui a compris le ridicule de la chose, s'est empressé de détourner le pavé dont le menaçait la décision de son ami Baroche.

Ce fait nous vient d'une origine non suspecte; nous le devons à un journal ami, qui tient, à l'égard du procureur-général, la conduite que voulait tenir le procureur-général à l'égard du révérend P. Falloux, toujours en vertu de cet axiome: *Par pari refertur*.

— Le parti de la réaction ne recule devant aucun moyen pour attaquer nos amis; il raffine la calomnie.

« Un homme ayant toutes les apparences de l'ivresse aurait couru en plein jour le faubourg Saint-Antoine, criant: « Je suis Boichot! je suis le représentant Boichot! » et provoquant les soldats des corps de garde à boire et à crier. Nous omettions certains détails plus odieux encore.

« Ce n'est pas tout. On nous assure qu'un juge d'instruction se serait transporté aujourd'hui au faubourg et aurait cherché à obtenir une constatation judiciaire de ce fait étrange.

« Plusieurs des ouvriers auxquels celui-ci se serait adressé auraient bien reconnu la réalité des faits, mais refusé de les constater à la charge de Boichot, par la raison toute simple qu'ils ne le connaissaient pas et ne pouvaient en conséquence

garantir l'identité. »

Nous apprenons que le sergent-major Boichot a porté plainte, pour que l'homme qui a aussi lâchement abpsé de son nom soit découvert. Voici, du reste, la lettre qu'il nous remet:

« Citoyen rédacteur,

« J'apprends que des bruits incroyables sont répandus sur une scène de désordre dont j'aurais été l'auteur au faubourg Saint-Antoine.

« Depuis ma nomination de représentant du Peuple, je n'ai pas mis les pieds au faubourg Saint-Antoine.

« J'attends de plus amples renseignements pour donner à cette odieuse affaire la suite qu'elle doit avoir.

« Salut et fraternité.

BOICHOT. »

— Samedi, une diligence surmontée d'un drapeau tricolore entrant dans la rue des Messageries, à Paris; de nombreux curieux furent attirés à cet aspect, et virent descendre de voiture les représentants du Bas Rhin, coiffés d'un bonnet phrygien rouge. Ils ont été accueillis par le cri de vive la République démocratique et sociale, et se sont promènes dans la journée sur les boulevards, coiffés comme nous venons de l'indiquer, ce qui, à ce qu'il paraît, a vivement choqué MM. de la réaction.

— L'*Abeille caennaise* raconte l'anecdote suivante:

« Une aventure assez singulière a eu lieu, il y a peu de temps, dans une commune voisine.

« Une femme ayant perdu son mari, un individu s'est avisé de descendre, déguisé en diable, par la cheminée de la maison de cette veuve, pour lui demander une somme assez forte que lui avait laissée son mari. Effrayée, elle en avait déjà donné une partie, lorsque, sur l'avis d'un ecclésiastique à qui elle fait part de cette apparition, elle a averti l'autorité. Celle-ci, s'étant trouvée sur les lieux au moment où ce faux diable apparaissait pour la seconde fois, dans le but de recevoir le reste de la somme, s'est emparé de lui et l'a promené dans toute la commune avant de l'envoyer en prison. »

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodonet et comp., rue de l'Archevêché, 3.

AVIS.

Un portefeuille a été trouvé à la Guillotière, par le citoyen Lucas, clairon au 6e léger, 2e bataillon, 5e compagnie, caserné à Saint-Irénée.

La personne qui a perdu deux billets payables à vue, peut s'adresser chez le citoyen Nollier, chapelier, grande rue Mercière, 15.

L'ASSOCIATION des peintres-plâtriers se charge de tous les travaux de bâtiment, à 20 pour 100 au dessous du cours.

Sirge de l'Association: rue Plat-d'Argent, 16, au rez-de-chaussée.

LE MANDATAIRE, Compagnie constituée pour le rachat des polices d'assurances sur la vie. — Le remboursement des titres de rente sur l'Etat. S'adresser à la Direction du département du Rhône, de 9 heures du matin à quatre heures du soir, rue Centrale, 14 au 2^e.

ACTIVITÉ ET CÉLÉRITÉ.

FACTEURS PARISIENS.

DISTRIBUTION A DOMICILE

Des Lettres de faire part, Billets d'invitation, Cartes de visite, Avis Circulaires, Prospectus, Cartes d'adresse et toutes sortes d'Imprimés.

Prix courant:

Lettres de faire part. le cent. 2 fr. » c.
Billets d'invitation et Cartes d'adresse 1 50
Avis, Circulaires, Prospectus et Cartes d'adresse. . . » 75
Sur une plus grande quantité l'on traitera à plus bas prix.
Il sera perçu un centime pour toute adresse mise au Bureau.
La distribution se fera immédiatement après la réception.

DIRECTION A LYON, PLACE DES CÉLESTINS, 3, A L'ENTRESOL.

On se charge de la vente de Propriétés et Fonds de commerce, Achat, Vente et Recouvrement de créances, Correspondance avec toute la France.

M. BOUTOUX jeune, directeur de cette administration, ne négligera rien pour mériter la confiance de ses clients.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DU DR. QUET,
Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSION ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc. etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPARILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix: 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFAILLIBLES.

Extraits du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI.
Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix: 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.